

# COMMUNE DE HERBITZHEIM

Département du Bas-Rhin

## EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juin 2021 à 20h00

Nombre de membres :                    Sous la présidence de M. Michel KUFFLER, maire  
en exercice : 19

Membres présents : 12

Mmes ORDITZ et SEBAA adjointes,  
M. REZLER adjoint,  
Mmes MULLER, SCHMITT, HERTER et STEINER,  
MM. PADRIXE, RUFF, WITTMANN et ROGER

Absence excusée avec procuration : 3

M. PEISSEL-SARAGOZA pour Mme ORDITZ  
Mme KOEPPPEL pour Mme STEINER  
Mme FALK pour Mme SEBAA

Absence excusée : 3

Mme LOCATELLI  
M. BUHA  
M. GILGER

Absence non excusée : 1

M. MULLER

Secrétaire de séance : M. REZLER

Public : Séance ouverte au public limité à 6 personnes maximum

### ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2021-045)
2. Achat terrain rue de la Gare (délibération n° 2021-046)
3. Pylône ATC (délibération n° 2021-047)
4. Pylône Hivory (délibération n° 2021-048)
5. Convention de location d'une partie de la parcelle communale section A n°52 « Expfuhl » à la société VALOCIME (délibération n° 2021-049)
6. Logement (Place du Château) Isolation extérieure (délibération n° 2021-050)
7. Vente de terrain rue de l'écluse (délibération n° 2021-051)
8. Achat de terrain Association Foncière rue du Canal (délibération n° 2021-052)
9. Achat copieur école Primaire (délibération n° 2021-053)
10. Revalorisation des loyers communaux (délibération n° 2021-054)
11. Remboursement achats de fleurs (délibération n°2021-055)
12. Activité syndicat des eaux de Sarralbe et Rhin Meuse (information)
13. Emplois saisonniers (délibération n°2021-056)
14. Divers

#### 1. Approbation du compte-rendu précédent (délibération n° 2021-045)

M. le Maire demande aux conseillers s'ils ont une remarque à formuler au regard de la lecture du compte-rendu. Aucune remarque n'ayant été faite, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

-----

#### 2. Achat terrain rue de la Gare (délibération n°2021-046)

M. le Maire rappelle l'accord de principe donné au Conseil Municipal du 10 avril dernier pour l'achat du terrain, à : Mme DOLLE Margot, 15 rue de la Gare à Herbitzheim en section 05 parcelle 519 d'une surface de 1,39 are pour un montant de 1.000,00€.

Le Conseil Municipal donne son accord, à l'unanimité, pour l'achat du terrain.

M. PEISSEL-SARAGOZA Lionel représentera la commune pour la signature de l'acte administratif.

-----  
M. RUFF est venu avant le point 3.

-----  
**3. Pylône ATC (délibération n° 2021-047)**

M. le Maire présente la convention proposé par ATC France pour la parcelle au lieu-dit « PFARRACKER », section 08 parcelle 336 et 282 pour la construction d'un pylône ; 500,00€ seront versés dès la signature de cette convention pour la réservation. À terme et dès la mise en service le loyer proposé est de 5.500,00€/an.  
Le Conseil Municipal autorise le Maire, à l'unanimité, à signer l'accord de réservation.

-----  
**4. Pylône Hivory (délibération n° 2021-048)**

M. le Maire présente la proposition d'Hivory pour la construction d'un 2<sup>ème</sup> pylône sur les mêmes parcelles (section, 08 parcelle 336 et 282). Le loyer annuel sera de 3.750,00€/an ; il sera augmenté de 1.250,00€/an dès qu'un nouvel opérateur se rajoutera sur le pylône.  
Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, l'implantation du pylône Hivory.

-----  
**5. Convention de location d'une partie de la parcelle communale section A n°52 « Expfuhl » à la société VALOCIME (délibération n°2021-049)**

M. le Maire présente la convention faite par la société VALOCIME pour la location de la parcelle section A n°52.  
Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer la convention.

-----  
**6. Bâtiment ancien cabinet médical isolation extérieure (délibération n° 2021-050)**

M. le Maire présente 3 offres, pour l'isolation extérieure du bâtiment près de l'église, et c'est peinture Moderne à Keskastel pour 25.925,00€ qui a la meilleure proposition.  
Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre de Peinture Moderne.

-----  
**7. Vente de terrain rue de l'écluse (délibération n° 2021-051)**

Point reporté.

-----  
**8. Achat de terrain Association Foncière rue du Canal (délibération n° 2021-052)**

Suite à la délibération de l'Association foncière du 01 février 2021 où elle a décidé de céder à la commune à l'euro symbolique la parcelle 392 section 13 (0.90 ares). M. le Maire propose au Conseil Municipal l'acquisition.  
Le Conseil Municipal autorise, par 14 voix Pour et 1 abstention (M. PEISSEL-SARAGOZA), le Maire a acheter la parcelle.

-----  
**9. Achat copieur école primaire (délibération n° 2021-053)**

M. le Maire présente 2 offres pour un copieur à l'école primaire.  
Après débat, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de retenir l'offre la plus avantageuse pour l'achat du copieur étant à 3.000,00€ HT et un entretien avec consommables de 3,00€ les 1000 copies Noir et Blanc, et 30,00€ les 1000 copies couleurs.

-----

**10. Revalorisation des loyers communaux** (délibération n° 2021-054)

M. le Maire explique au conseil municipal que l'index de revalorisation des loyers communaux est de 1,01%. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la revalorisation des loyers communaux comme suit :

LOCATAIRE	LOYER ACTUEL	LOYER REVALORISE
KNIPPER Gilbert	321€	324€
STEINER Christian	450€	454€
REEB Stéphane	423€	427€
KOEPPEL Emmanuel	440€	NON REVALORISE ENTREE LE 15/03/2021
STIEGELMEYER Martine	512€	517€
HOCH Liliane	320€	323€
DANGIN Aurore/KUNTZ Pierre	654€	660€

-----

**11. Remboursement Achat de fleurs** (délibération n° 2021-055)

Mme Delphine ORDITZ, Adjointe, explique qu'elle a acheté des fleurs pour le fleurissement de la mairie à l'horticulture Pernet de Sarralbe.

Le Conseil Municipal décide, à 14 voix pour et 1 abstention (Mme. ORDITZ), le remboursement de 56,00€ à Mme Delphine ORDITZ sur présentation du ticket de caisse.

-----

**12. Activité syndicat des eaux de Sarralbe et Rhin Meuse** (information)

M. REZLER présente un rapport succinct sur les activités en 2020 de :

Agence de l'Eau-Rhin-Meuse

Il en fait état du territoire, de l'activité, des recettes et redevances venant de tous les usages de l'eau confondus comparées aux programmes d'interventions auprès des collectivités ou privées par le biais de subventions en matière d'investissement.

Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Sarralbe (S.I.E.R.S. 57)

Ce syndicat des Eaux auquel adhère la Commune de Herbitzheim.

Quelques chiffres clé sont donnés :

- 29.462 Habitants
- 12.225 abonnés
- 109 L/hab./jour de consommation moyenne
- inventaire des équipements et installations
- nombre de fuites réparées et volumes distribués
- 100% des analyses obligatoires sont réalisées
- 2,59€ prix du m<sup>3</sup> Hors abonnement et taxes.

-----

**13. Emplois saisonniers** (délibération n° 2021-056)

M. le Maire propose l'embauche de saisonniers pour l'année 2021 ; ils sont 33 à avoir postulé.  
Le Conseil Municipal donne l'accord, à l'unanimité, pour créer les postes.

-----

**14. Divers**

Aucunes informations diverses

-----

**Pour signature des membres présents :**

M. KUFFLER		Mme MULLER	
Mme SEBAA		M. ROGER	
M. REZLER		M. PADRIXE	
Mme ORDITZ		Mme SCHMITT	
M. WITTMANN		M. RUFF	
Mme STEINER		Mme HERTER	

Pour copie conforme  
Fait à Herbitzheim, 29 juin 2021  
Le Maire,  
M. KUFFLER

